

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE HYGEA DU 26 JUIN 2025

CONVOCATION DES ASSOCIES

Les Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire se tiendront le **jeudi 26 juin 2025 à partir de 15h30 dans les locaux de l'intercommunale - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré.**

L'Assemblée Générale ordinaire (ouverte au public) à partir de 15h30 aura à son ordre du jour :

- 1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024 ;**
- 2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2024 et du rapport de gestion 2024 ;**
- 3. Rapport du Commissaire ;**
- 4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2024 du Comité de rémunération ;**
- 5. Approbation du rapport de rémunération du Conseil d'Administration;**
- 6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2024 et du rapport de gestion 2024 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus ;**
- 7. Affectation du résultat ;**
- 8. Décharge à donner aux Administrateurs ;**
- 9. Décharge à donner au Commissaire ;**
- 10. Collège des contrôleurs aux comptes – Désignation du réviseur d'entreprises pour les années comptables 2025, 2026 et 2027 ;**
- 11. Composition du Conseil d'Administration - Modifications**

L'Assemblée Générale extraordinaire qui se déroulera dans la foulée aura à son ordre du jour :

- 1. Démission d'office des administrateurs ;**
- 2. Renouvellement des administrateurs - Installation du Conseil d'Administration ;**
- 3. Fixation des rémunérations et jetons de présence attribués aux Président, Vice-Président et administrateurs et aux membres du Comité d'audit dans les limites fixées par l'article L5311-1 du CDLD - Recommandations du comité de rémunération du 20 mai 2025 ;**
- 4. Approbation du contenu minimum du ROI.**

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU PUBLIC
DU 26 JUIN 2025**

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), un **Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 17h00 et aura à son ordre du jour :**

- 1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024 ;**
- 2. Présentation du rapport de gestion 2024.**